

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION**DÉLIBÉRATION BUREAU COMMUNAUTAIRE****SÉANCE du mardi 07 octobre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 07 octobre, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est rassemblé, à 10h00, salle Le Trieux « Georges Rumen » siège de l'Agglomération à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; PUILANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; CHAPPÉ Fanny ; BILLAUX Béatrice ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; SCOLAN Marie-Thérèse.

Absents excusés : GUILLOU Claudine ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; LE BARS Yannick ; LE GOFF Yannick.

**DELBUE2025-10-056**

Développement local et Europe : Convention de partenariat entre l'EPCI « tête de réseau » (Lannion-Trégor Communauté) et ses partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du programme IBreizh de la société Ailes Marines

Considérant les opportunités de financement de projets relevant de l'économie bleue issus du territoire de l'agglomération, et par conséquent de développement économique local ;

Considérant l'actuelle organisation entre les trois EPCI partenaires pour le fonctionnement du GALPA du Quartier Maritime de Paimpol dénommé « Glaz&Co » dans le cadre de l'animation et la gestion des fonds européens DLAL FEAMPA 2021-2027 ;

Vu la délibération n° DELBUE2022-04-044 du 12 avril 2022 validant la stratégie du DLAL FEAMPA 2021-2027 à l'échelle du quartier maritime de Paimpol ;

Vu la délibération adoptée par la session plénière de la Région Bretagne du 1^{er} juillet 2022, validant la sélection des Groupes d'Action Locale Pêche et Aquaculture et la répartition de l'enveloppe financière régionale ;

Vu la convention passée entre Lannion-Trégor Communauté, structure porteuse du Groupe d'Action Locale Pêche et Aquaculture (GALPA) du Quartier Maritime de Paimpol et Guingamp-Paimpol Agglomération et Leff Armor Communauté, ses partenaires dans le cadre du Développement Local mené par des Acteurs Locaux (DLAL) FEAMPA 2021-2027, en date du 12 octobre 2022 ;

Vu le projet de convention de mandat entre Lannion-Trégor Communauté et Ailes Marines relative à la mise en œuvre du programme de développement économique territorial IBreizh, volet économie maritime ;

Dans le cadre du déploiement du parc éolien offshore de la baie de Saint-Brieuc, Ailes Marines, filiale d'Iberdrola, a lancé le programme IBReizh destiné à soutenir le développement des territoires bretons où l'entreprise est implantée, en finançant des projets en lien avec la mer, les énergies renouvelables, la préservation de l'environnement et de la biodiversité marine et côtière. Ne disposant pas sur place d'ingénierie propre pour la mise en œuvre du programme, Ailes Marines a choisi de s'appuyer sur des structures locales existantes « têtes de réseau ».

En tant que chef de file du GALPA du Quartier Maritime de Paimpol dénommé « Glaz&Co », Lannion-Trégor Communauté a été désignée « tête de réseau » pour les sujets pêche et aquaculture. Elle doit signer une convention avec Ailes Marines pour assurer la mise en œuvre du programme sur le territoire.

Avant de signer cette convention, Lannion-Trégor Communauté sollicite ses deux partenaires au sein du GALPA, Guingamp-Paimpol Agglomération et Leff Armor Communauté, afin qu'ils signent une convention de mandat qui précisera les modalités selon lesquelles Lannion-Trégor Communauté les représentera dans la gestion du programme. Lannion-Trégor Communauté assurera l'animation et la gestion complète du programme sur l'ensemble du territoire du GALPA et percevra, à ce titre, une compensation financière. De leur côté, Leff Armor Communauté et Guingamp-Paimpol Agglomération acceptent que Lannion-Trégor Communauté assure, à titre gratuit, la coordination administrative, technique et financière pour le compte des trois EPCI.

Guingamp-Paimpol Agglomération est donc sollicitée pour la signature de cette convention dont le texte figure en annexe.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Valide le projet de convention de partenariat tripartite entre Lannion-Trégor Communauté, Guingamp-Paimpol Agglomération et Leff Armor Communauté qui désigne Lannion-Trégor Communauté comme chef de file pour le compte des trois EPCI dans les relations avec Ailes Marines et pour la mise en œuvre du programme IBReizh sur le territoire du GALPA ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat tripartite et tout avenant qui serait nécessaire pendant la durée de la convention de mandat liant Lannion-Trégor Communauté et Ailes Marines.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX

